

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 28 mars 2019 - Salle Polyvalente Libération

---

37 habitants présents

**Conseil de quartier :** Raymonde MARTINEAU, Animatrice,  
Jackie SAINSON, Animateur,  
**Élue :** Christèle MORIN, Conseillère déléguée Démocratie Locale, Proximité, Propreté,  
Hygiène et Salubrité,  
**Services Municipaux :** Franck CONTI, Directeur Général Adjoint, Services à la Population,  
Aurélié GENNATAS, Agent Proximité, Citoyenneté.

En ouverture de séance, l'animateur de quartier remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et présente l'ordre du jour de la réunion :

- dossiers en cours,
- questions des habitants et échanges avec les élus.

#### 1. Dossiers en cours du Conseil de quartier :

- **Signalisation et stationnement dans le rond-point de la rue des Alizés :**

L'animatrice de quartier souhaite savoir si le stationnement est autorisé sur ce rond-point. De plus, elle propose le déplacement du panneau de signalisation, comportant une flèche sur fond bleu, positionné en amont des zébras. En effet, il gêne les manœuvres des gros véhicules. Une habitante souligne que la visibilité pour les automobilistes est mauvaise, lorsqu'un trop grand nombre de voitures est stationné sur le terre-plein central.

Christèle MORIN indique que cette voie appartient à l'office HLM Rochefort Habitat Océan, qui en a la gestion. Il sera contacté sur le sujet.

- **Circulation avenues de la Cabane Carrée et du Pont Neuf :**

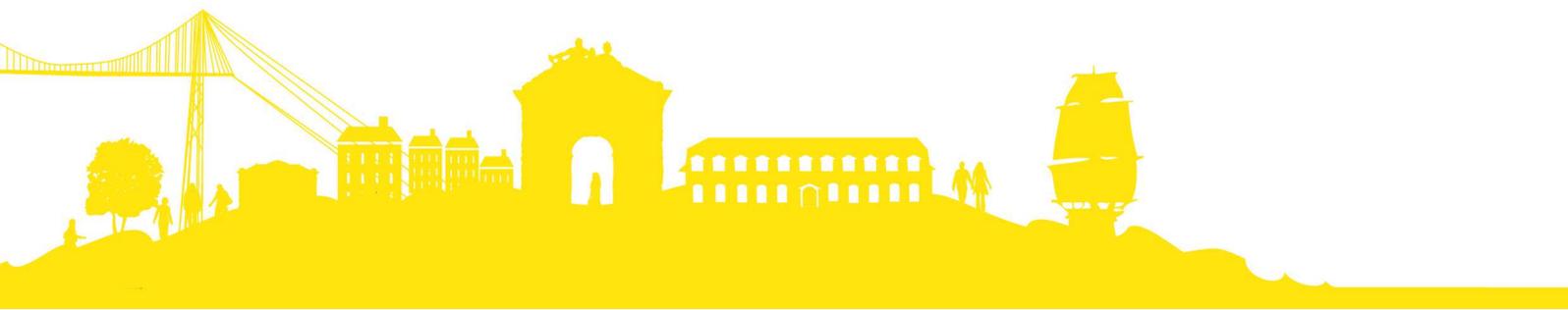
Le Conseil de quartier s'interroge sur l'état de la chaussée de l'avenue de la Cabane Carrée, qui a nécessité la mise en place d'une écluse. Est-il prévu une reprise du revêtement, et dans quels délais ?

Christèle MORIN explique que la fondation de la chaussée est fortement endommagée. C'est pourquoi cette mesure de sécurisation provisoire, a été prise. En complément, une reprise en bi-couche est prévue au second trimestre de cette année. En parallèle, une étude est menée sur l'avenir de cette voie, sur son usage et ses besoins de réaménagement. Il n'est pas prévu de travaux de réfection en 2019.

Par ailleurs, les conseillers demandent, sans attendre, un renforcement de l'éclairage au carrefour des avenues de la Cabane Carrée et du Pont Neuf.

- **Secteur du Bois de Chartres :**

L'animatrice de quartier présente Aline PUISILLOUT, animatrice au sein de l'Association d'Animation Populaire Inter Quartiers (AAPIQ), qui travaille en lien avec les habitants du Bois de Chartres à l'amélioration de leur cadre de vie. Elle relaie les propositions des riverains, qui préconisent l'installation d'un panneau « voie sans issue », à l'entrée du lotissement. En effet, de nombreux automobilistes s'y engagent à vive allure, ce qui est particulièrement dangereux vis-à-vis des enfants du quartier.



Par ailleurs, il est demandé l'aménagement d'une aire de jeux au cœur du Bois de Chartres. Franck CONTI explique que la Ville ne crée pas d'équipements destinés à tous les enfants dans chaque lotissement, mais plutôt à l'échelle du quartier. Ainsi, une nouvelle aire va être prochainement ouverte à proximité de la rue du Bois de Chartres, au niveau de l'étang de Bélignon. Ce dernier bénéficie actuellement de travaux de requalification globale de ses berges, comprenant entre autres un chemin de promenade accessible aux personnes à mobilité réduite, des tables de pique-nique, un ponton et un abris pêcheurs.

- **Création d'un cheminement piétonnier le long des avenues de Saintonge et du Pont Neuf :**

Le Conseil de quartier souhaite savoir quand sera réalisé le chemin piéton qui doit longer la parcelle de l'ancien terrain de foot avenue de Saintonge, permettant ainsi de relier l'arrêt de bus « La Vacherie », au trottoir de l'avenue du Pont Neuf.

Christèle MORIN confirme que cet aménagement, proposé par les conseillers de quartier, a été retenu par la Municipalité. En complément, une haie paysagère sera plantée en bordure de cette future voie piétonne. En terme de calendrier, l'opération n'est pas encore planifiée à ce jour. Toutefois, le Conseil de quartier sera tenu informé, dès que possible, de la date de démarrage du chantier.

Enfin, l'animateur rappelle qu'un marquage au sol doit être réalisé avenue de Saintonge, entre l'avenue du Pont Neuf et les jardins de la Vacherie, afin de matérialiser une voie piétonne sur chaussée.

- **Nuisances causées par l'entreprise NDC Foundry :**

Plusieurs riverains de la rue et du quai de la Vacherie, signalent une recrudescence des gênes causées par l'activité de la fonderie : bruits durant la nuit, poussières, etc. De plus, ils déplorent l'abattage de la haie de peupliers, qui bordait la voie de chemin de fer et qui atténuait ces nuisances.

Christèle MORIN rappelle que ces arbres ont été supprimés à la demande de la SNCF, car leur taille présentait un risque pour la sécurité de la voie ferrée. Par ailleurs, elle propose d'organiser une rencontre entre les conseillers de quartier, la Municipalité et la direction de l'entreprise.

- **Autres demandes du Conseil de quartier :**

L'animatrice de quartier demande un nettoyage de la noue située le long de la **rue Georges Simenon**, qui est jonchée de petits débris. Christèle MORIN confirme qu'une intervention sera demandée rapidement.

Le Conseil de quartier sollicite, à nouveau, l'installation d'un candélabre à proximité du **terrain de boules de Libération**.

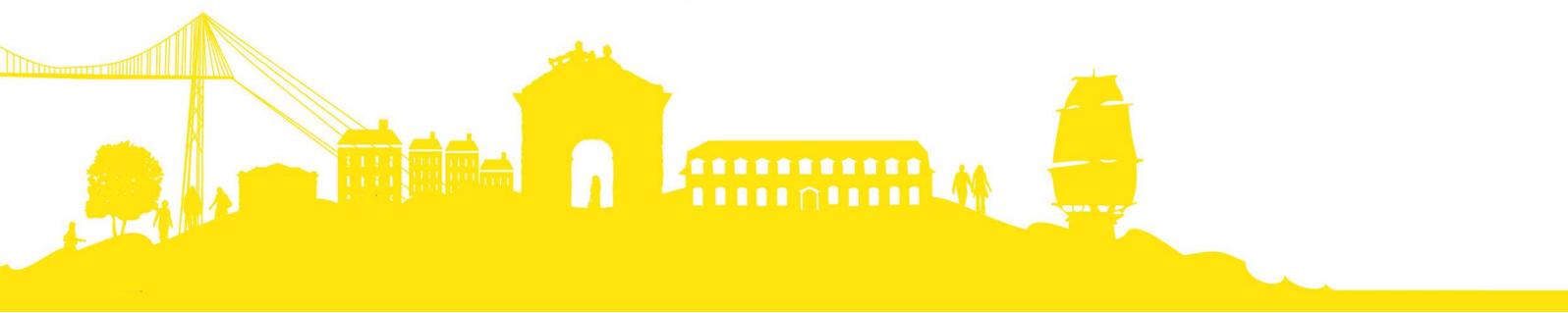
Il est également demandé à la Ville d'intervenir auprès de La Poste pour que le facteur ne roule plus à vélo sur les espaces verts du **quai de la Vacherie**. Christèle MORIN écrira à l'établissement.

Les conseillers proposent de positionner une grande jardinière à l'entrée de la **rue de la Vacherie** (derrière l'abribus). Ils inviteraient ensuite les habitants à participer à l'embellissement de leur quartier, en y plantant des fleurs et en les entretenant régulièrement.

Enfin, l'animateur réitère la demande de suppression de la place de stationnement matérialisée au début de la rue des Plainauds, jugée trop proche de l'intersection. Christèle MORIN confirme que cette situation va être réexaminée.

## **2. Questions diverses :**

L'animatrice de quartier rappelle que l'association AAPIQ anime un « **Accueil café** », tous les jeudis matin, de 10h à 11h30, dans la salle polyvalente Libération. Elle invite l'ensemble des habitants à y participer, afin de se rencontrer et d'échanger dans une ambiance conviviale.



Un riverain du **secteur de la Vacherie** demande une tonte plus régulière des espaces verts. Christèle MORIN explique que ce secteur est entretenu selon un principe de fauche tardive, afin de favoriser la biodiversité. De ce fait, certaines parcelles sont tondues moins fréquemment, alors que les bordures de routes et d'habitations bénéficient de passages plus réguliers.

Une habitante déplore des actes de vandalismes sur son habitation et dans le quartier. Christèle MORIN rappelle qu'il faut dans ce cas, alerter sans attendre la Police Nationale ou Municipale. Elle propose par ailleurs, que le Commissaire de Police participe à une prochaine rencontre.

Enfin, pour les fêtes de fin d'année, le Conseil de quartier sollicite l'installation d'un grand sapin à l'entrée du **quartier Libération**, afin de remplacer celui autrefois mise en place par les pompiers.

**Pour toutes demandes individuelles concernant votre quartier,  
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au 05 46 82 65 65.**

**La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu au 2<sup>ème</sup> semestre 2020,  
à la salle Polyvalente Libération, place du Marais.**

